

Ensemble, bâtissons l'avenir du Canada rural

La deuxième

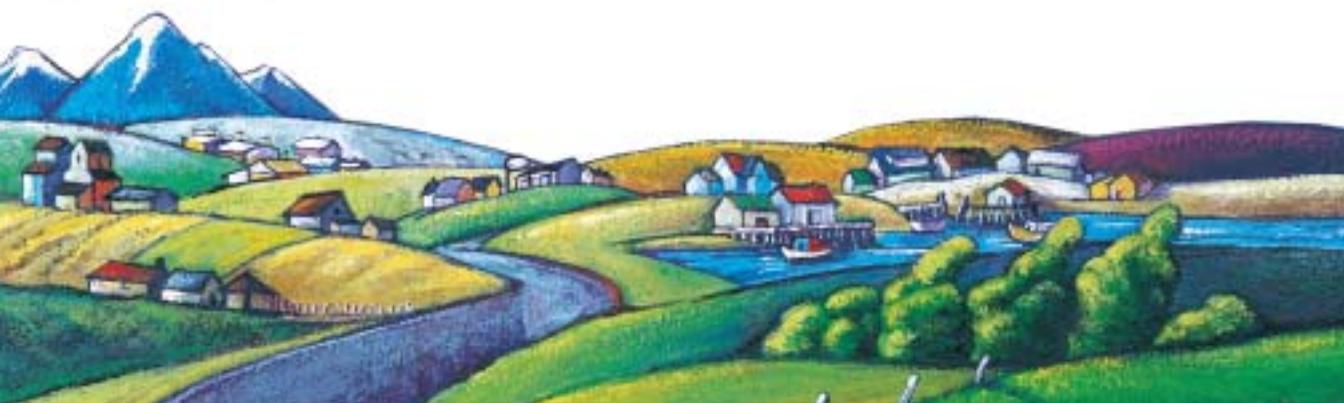
Conférence **rurale** nationale



Rapport sur la conférence

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

Du 4 au 6 avril 2002



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le :

Secrétariat rural

Agriculture et Agroalimentaire Canada

1525, avenue Carling, 3^e étage

Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Courriel : rs@agr.gc.ca

Internet : www.rural.gc.ca

Publication d'AAC n° : 2140/B

N° de catalogue : A22-214/2002

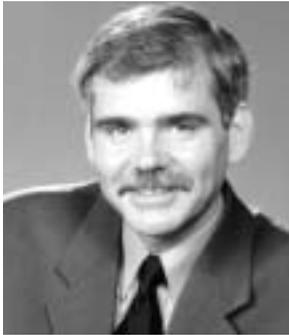
ISBN : 0-662-66772-7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2002

Ce document est également disponible sur support électronique à l'adresse
www.rural.gc.ca/conference/documents/index_f.phtml

Table des matières

Message de l'honorable Andy Mitchell	1
Avant-propos	3
Aperçu	4
Résumé du discours-programme, de la séance plénière et des séances relatives aux conférenciers	5
Travailler ensemble : les séances en petits groupes et la séance plénière de clôture	8
Un message stimulant	12
La séance de compte rendu	12
Travailler ensemble à l'atteinte de nos buts : la voie à suivre	13
Postface	15
Annexe 1 : Séances antérieures à la conférence	16
Annexe 2 : Les réussites des collectivités rurales de l'Î.-P.-É — visites effectuées au cours de la conférence	18
Annexe 3 : Personnes-ressources de la salle d'exposition — projets pilotes du Partenariat rural canadien	19
Annexe 4 : Personnes-ressources et renseignements sommaires concernant les exposés des séances en petits groupes	22
Annexe 5 : Travailler ensemble — résultats des questions des ateliers	26
Annexe 6 : Résultats du vote des délégués	39
Annexe 7 : Conseillers régionaux du Secrétariat rural	42



Message de l'honorable Andy Mitchell

Nous avons fait un long chemin depuis l'Atelier rural national tenu à Belleville (Ontario) à l'automne de 1998. Guidés par l'apport, les observations, les suggestions et le travail acharné de Canadiens et Canadiennes vivant dans des collectivités rurales et éloignées, nous avons, entre autres initiatives, élaboré et mis en œuvre le *Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural* et le premier *Plan d'action rural*. Nous avons entrepris un programme de projets pilotes qui a donné de bons résultats, déposé deux rapports annuels sur les questions rurales au Parlement (*Travailler ensemble au sein du Canada rural et Améliorer la qualité de vie des Canadiens du milieu rural*), poursuivi le Dialogue rural par le truchement de séances régionales et maintenant achevé notre deuxième Conférence rurale nationale.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux participants d'avoir communiqué leurs connaissances et leur expérience et démontré leur enthousiasme ainsi que leur engagement à l'égard de leurs collectivités et du Canada rural. Mais je voudrais surtout les remercier du travail intense qu'ils ont effectué afin de se préparer pour la conférence et y participer. Parce que nous avons travaillé ensemble, l'événement a été une grande réussite et il contribuera à faire progresser le programme rural.

Nos jeunes des milieux ruraux ont joué un rôle important à la conférence. Par le truchement de leur participation au Forum jeunesse et tout au long de la conférence, ils ont affirmé de façon claire et passionnée qu'ils ne sont pas seulement les leaders de demain, mais qu'ils font également partie des leaders d'aujourd'hui. Leur contribution à la réussite de la conférence a prouvé ce point.

La réussite et la viabilité du Canada rural et urbain sont inextricablement liées. Il est maintenant temps de faire progresser le programme rural en mettant fortement l'accent sur les politiques. À cette fin, on élabore un cadre intégré des politiques rurales nationales qui contribuera à la coordination des activités de développement rural du gouvernement fédéral tout en cherchant à établir une approche mieux concertée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Comme nous l'avons promis, nous avons demandé à tous les délégués à la conférence de fournir des observations sur le document intitulé *Charlottetown 2002 — Actions proposées* élaboré à partir des questions et des suggestions entendues lors de la conférence. D'après les observations reçues, nous avons publié ce document en septembre 2002 au titre de *Plan d'action de Charlottetown*. Il a été envoyé par la poste à tous les participants à la conférence et est disponible sur l'Internet à l'adresse www.rural.gc.ca.

Le gouvernement du Canada est déterminé à travailler avec vous et à s'assurer qu'un Canada rural fort aura la possibilité de s'épanouir au cours du 21^e siècle. Nous continuerons de travailler aussi fort et aussi efficacement que nous le pouvons pour atteindre cet objectif. Nous continuerons de travailler ensemble.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations.

Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)



Andy Mitchell

Avant-propos

Le rapport suivant est un résumé des discussions qui ont eu lieu à la deuxième Conférence rurale nationale tenue à Charlottetown du 4 au 6 avril 2002. De nombreuses discussions ont eu lieu lors des séances en petits groupes dirigées par un animateur. Sans être un reflet exhaustif des séances de la conférence, le rapport fait néanmoins état des expériences vécues et des principales questions soulevées et solutions proposées. Sauf si le nom de l'auteur est indiqué, les propos figurant dans ce document proviennent des participants ou ont été consignés dans les notes des ateliers et ne représentent pas nécessairement l'opinion du gouvernement du Canada.

Après la conférence, le gouvernement du Canada a examiné les questions, les préoccupations et les propositions formulées et relevant de sa compétence pour voir sur quelles idées on pourrait travailler. Le document intitulé *Plan d'action de Charlottetown* a été élaboré afin de guider le gouvernement du Canada dans la façon d'utiliser ses politiques et ses programmes pour résoudre les questions soulevées à la conférence.

Aperçu

La deuxième Conférence rurale nationale a eu lieu à Charlottetown du 4 au 6 avril 2002. Le thème en était : « Ensemble, bâtissons l'avenir du Canada rural ». Axée sur le renforcement des capacités des collectivités, la conférence comportait deux principaux objectifs : a) permettre aux participants d'acquérir les outils et les compétences nécessaires pour stimuler le développement dans leur collectivité, et b) fournir l'occasion aux participants de former des réseaux à l'échelle nationale en discutant et en échangeant des renseignements.

Le renforcement des capacités des collectivités consiste à leur fournir les outils dont elles ont besoin pour s'aider elles-mêmes en adoptant une façon de penser qui ajoutera de la valeur aux ressources sociales, économiques et humaines de chaque collectivité. Il s'agit d'un processus ascendant à long terme qui intègre les divers aspects du bien-être (économique, social, environnemental et culturel) des collectivités, et l'amélioration de la qualité de la vie est son principal résultat.

Ce sujet a été choisi comme une progression logique à partir de la Conférence rurale nationale de Magog-Orford de 2000 ainsi qu'en réponse à un besoin critique et récurrent indiqué par des citoyens et des leaders des milieux ruraux lors des séances du Dialogue rural tenues dans tout le pays en 2001. On a établi trois thèmes secondaires (Développement du leadership, Attirer et retenir les gens et Développement des compétences pour l'économie nouvelle) pour faciliter les séances en petits groupes de la conférence.

Fondée sur les leçons tirées de la conférence précédente, la conférence de l'Î.-P.-É. a offert à plus de 500 délégués des régions rurales et éloignées du pays une gamme d'occasions d'apprendre, de former des réseaux et de dialoguer. Elle comprenait des séances plénières, des séances en petits groupes (ateliers mobiles vers des projets locaux de développement économique rural, une salle d'exposition et des ateliers animés), des conférenciers invités, une séance de questions et de réponses avec le secrétaire d'État Andy Mitchell et des occasions non officielles de former des réseaux.

Outre la conférence principale, certains délégués ont participé à l'une des deux séances qui ont précédé la conférence : le Forum jeunesse et le Forum sur le développement d'un réseau rural national. Le lecteur trouvera plus de renseignements sur ces séances à l'annexe 1.

Les séances de la conférence principale (c'est-à-dire les séances plénières et les discours) ont été couvertes par la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), qui a diffusé plusieurs fois ces séances au cours de l'été 2002.

Résumé du discours-programme, de la séance plénière et des séances relatives aux conférenciers

Mot de bienvenue adressé aux participants

Une réception consacrée à l'ouverture de la conférence a eu lieu au Centre des arts de la Confédération. Les participants à la conférence ont écouté les mots de bienvenue et les bons souhaits des personnalités suivantes :

L'honorable Pat Binns, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, a souhaité la bienvenue à tous les délégués dans la province. Il a mis l'accent sur la nature rurale de l'Î.-P.-É. et sur le fait que les collectivités sont le fondement de l'économie de la province — le fait de leur permettre de prospérer est essentiel pour l'avenir de la province. Dans un pays de plus en plus urbain, le premier ministre Binns a souligné l'importance d'aider les collectivités rurales à conserver leur sentiment d'appartenance, leur esprit d'indépendance et leur capacité de réaliser leurs buts.

L'honorable J. Leonce Bernard, lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, a expliqué les différentes facettes de l'identité culturelle des habitants de l'île. Cette identité nettement rurale a été façonnée par une histoire multiculturelle, les traditions de l'agriculture et les récoltes de la mer. Comme d'autres régions rurales du pays, l'Î.-P.-É. subit une transformation entraînant des défis et des possibilités. « Le maintien de la vitalité et de la prospérité de nos petites collectivités rurales n'est pas une tâche facile », mais en travaillant ensemble à des événements comme cette conférence, la vitalité des zones rurales peut être garantie dans l'avenir.

Monsieur George McDonald, maire de Charlottetown, a souhaité la bienvenue aux délégués et les a invités à découvrir l'histoire, les points d'intérêt et la chaleur humaine que la ville a à offrir.

L'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario), a félicité les participants pour le travail intense qu'ils effectuent dans leur collectivité et pour leur engagement à l'égard de l'objectif qui consiste à établir et à maintenir un Canada rural et éloigné fort. Il les a incités à poursuivre leur travail intense au cours de la conférence et leur a demandé de réfléchir de façon non conventionnelle. Il a demandé que les délégués tiennent compte des réflexions suivantes dans leurs délibérations : notre réussite dépend d'un Canada urbain et rural fort; le développement rural doit être recherché d'une façon intégrée, en combinant le désir d'un niveau de vie amélioré avec la nécessité de maintenir une bonne qualité de vie;

et, bien que l'amélioration de l'économie soit une priorité, l'accès à des soins de santé de qualité, l'éducation, l'apprentissage continu et des outils pour prendre soin des citoyens les plus vulnérables le sont également. Il a rappelé aux participants que le renforcement des capacités des collectivités concerne en réalité uniquement les gens, en particulier nos jeunes. Nous devons attirer et retenir les meilleurs et les plus brillants tout en nous assurant qu'ils ont les outils nécessaires pour soutenir leur collectivité.

L'honorable Lawrence MacAulay, solliciteur général du Canada, a souhaité aux délégués la bienvenue à l'Île-du-Prince-Édouard et les a encouragés à tirer parti des avantages que le Canada rural représente pour le pays.

Séance plénière d'ouverture

En ouvrant la séance, le secrétaire d'État Andy Mitchell a de nouveau remercié les délégués de la diligence et des efforts dont ils avaient fait preuve en se préparant pour la conférence, mais également dans leurs activités quotidiennes à titre de leaders et de champions du Canada rural.

M. Mitchell a déposé un document intitulé *Bilan du Plan d'action rural* portant sur les progrès réalisés dans les domaines de l'accès aux services gouvernementaux, de l'accès au capital, des projets pilotes et de l'infrastructure. Bien qu'il y ait encore du travail à faire dans d'autres domaines, M. Mitchell a souligné qu'un résultat clé du *Plan d'action rural* qui a découlé de la conférence de Magog de 2000 fut la capacité de maintenir l'esprit et la détermination de cette conférence. Le plan garantissait également que les besoins du Canada rural ne seraient pas oubliés sur la scène fédérale.

En ouvrant la conférence, M. Mitchell a parlé de sa vision du Canada rural et du développement économique des régions rurales. Il est essentiel que le Canada rural regarde vers l'avenir et qu'il ait recours aux technologies et aux instruments les plus modernes en vue de compétitionner dans l'économie mondiale. Il importe également de comprendre la relation

« Les solutions à nos défis ne résident pas à Ottawa ni dans les capitales provinciales : elles résident plutôt dans les collectivités elles-mêmes. »

L'honorable Andy Mitchell

entre les zones urbaines et les régions rurales du pays. Comme l'a affirmé M. Mitchell, « la prospérité du Canada nécessite que les deux composantes soient fortes. Vous ne pouvez pas avoir un Canada prospère avec un Canada rural faible pas plus qu'avec un Canada urbain faible ». Dans ce contexte, il a incité les délégués, pour le reste de la conférence, à percevoir le développement rural comme un processus intégré qui vise à maximiser les possibilités rurales sur les plans social, économique et culturel.

Un groupe de jeunes délégués a parlé aux participants au sujet de quelques points saillants du Forum jeunesse tenu la veille. Leur énergie, leur ambition, leur vision et leurs qualités de chef ont été illustrées par l'un des membres du groupe qui a déclaré que les jeunes des milieux ruraux

veulent participer valablement à la prise des décisions des collectivités; « nous voulons innover, nous voulons nous sentir importants et nous voulons être importants ».

« Nous ne voulons plus combattre les uns contre les autres, ce n'est pas nous contre le gouvernement. Nous devons cesser de blâmer et commencer à travailler en vue de mesures réelles pour guérir nos gens. »

Jocelyn Formsma, Moose Cree First Nation (Ontario)

Discours-programme

Honorable Allan Rock, ministre de l'Industrie

Le conférencier d'honneur à la conférence a été l'honorable Allan Rock, ministre de l'Industrie. Le discours de M. Rock a porté sur la stratégie d'innovation du Canada et sa pertinence pour les régions rurales et éloignées du pays.

La stratégie d'innovation du Canada a été lancée conjointement par le ministre Rock et l'honorable Jane Stewart, ministre de Développement des ressources humaines Canada, en février 2002. Il ne s'agit pas d'un programme gouvernemental, mais plutôt d'un cadre et d'un plan axés sur l'ensemble du pays et visant à faire en sorte que le Canada soit reconnu

« L'histoire de ce pays consiste à affronter les défis et à en venir à bout. »

L'honorable Allan Rock

mondialement pour sa culture de l'excellence, ses innovations et sa productivité d'ici 2010. La stratégie est conçue pour que toutes les facettes de la société s'attaquent au déclin réel de notre niveau de vie et de notre productivité depuis 1982.

Voici quelques-uns des principaux messages du ministre Rock :

- L'innovation est plus que la technologie, plus qu'Internet; elle consiste à faire les choses mieux et plus efficacement. Elle concerne également les gens.
- Le destin et la prospérité des régions rurales et des zones urbaines sont liés.
- Seul, le gouvernement ne peut pas atteindre les objectifs de la stratégie. L'excellence ne peut être atteinte que par l'engagement de l'ensemble des collectivités et des secteurs canadiens travaillant ensemble.

La stratégie comporte quatre éléments de base :

- Développer de nouvelles connaissances plus rapidement et les commercialiser dans un délai plus court.
- Assurer que nous possédons les compétences nécessaires pour soutenir la concurrence dans la nouvelle économie.

- Créer un milieu économique et réglementaire adéquat, c'est-à-dire un milieu qui, loin de créer des obstacles, favorise le progrès et stimule l'esprit d'entreprise tout en protégeant l'intérêt public.
- Rassembler tous ces éléments au niveau des collectivités, de sorte à attirer les investissements et à assurer la qualité de vie de ces endroits.

Le ministre Rock a donné un aperçu des principaux objectifs et des engagements du Canada figurant dans la stratégie. Ce qui a le plus intéressé les délégués à la conférence a été le fait qu'il s'est engagé à faire en sorte que l'accès à haute vitesse et à large bande soit offert dans les collectivités du bout à l'autre du pays d'ici 2005.

Le lecteur pourra trouver des renseignements complets sur la stratégie d'innovation du Canada à la page d'accueil d'Industrie Canada (www.ic.gc.ca). Les notes d'allocation de Allan Rock se trouvent à l'adresse www.ic.gc.ca/cmb/Welcomeic.nsf/ICPages/Discours.

Travailler ensemble : les séances en petits groupes et la séance plénière de clôture

Les délégués à la conférence ont participé à un atelier mobile au cours duquel ils se sont rendus dans l'une de trois collectivités de l'Î.-P.-É. (annexe 2) pour voir des projets de développement de collectivités rurales qui ont porté des fruits. Une salle d'exposition et un café Internet ont également fait partie de la conférence. Dans la salle d'exposition, on trouvait des projets pilotes particuliers du Partenariat rural canadien (annexe 3), de l'information sur le Canada atlantique, des expositions de gouvernements et d'autres organisations concernant les outils disponibles pour le renforcement des capacités des collectivités ainsi qu'un marché de produits du Canada atlantique.

Un total de 45 ateliers ont eu lieu au cours de la conférence. Ils portaient sur les sous-thèmes Développement du leadership, Attirer et retenir les gens et Développement des compétences pour l'économie nouvelle. Leurs objectifs consistaient à encourager les collectivités à échanger de l'information, des expériences et des outils tout en permettant aux organisateurs de recevoir des observations précieuses.

Points saillants des ateliers

Un cahier de travail comprenant des questions sur chaque sous-thème de la conférence a été distribué aux participants avant que celle-ci ait lieu. En vue de grouper les personnes ayant des possibilités, des intérêts et des défis semblables, on a demandé aux participants, à l'aide des troupes d'inscription, de déterminer dans lequel des trois scénarios communautaires ils pouvaient le mieux se situer. De cette façon, les groupes ont été divisés en fonction de trois réalités rurales : adjacentes à une métropole, exclusivement rurales et du nord ou éloignées.

Dans 36 des 45 ateliers, on a invité un participant en provenance d'une collectivité rurale à présenter un exposé sur une initiative liée au sous-thème et qui aiderait à fournir un contexte pour des discussions en groupe (on trouvera à l'annexe 4 un résumé et des renseignements sur les personnes-ressources). Dans les neuf autres ateliers, de jeunes participants ont présenté des questions et des idées pertinentes soulevées lors du Forum jeunesse.

Avec l'aide de trois « rapporteurs thématiques », les discussions et les observations entendues au cours de ces ateliers ont été résumées et présentées aux participants à la conférence au cours de la séance plénière de clôture. On trouvera à l'annexe 5 les questions du cahier de travail et des réponses plus détaillées. Chacun des rapporteurs a couvert un sous-thème.

Pour rendre la séance plus interactive, on a donné aux délégués à la conférence la possibilité de participer à un scrutin électronique. On a souligné au cours de la séance, que le scrutin était de nature expérimentale et qu'il ne s'agissait pas de diminuer l'importance des questions, mais plutôt de confirmer si les rapporteurs avaient réellement saisi les questions en jeu.

Le scrutin n'a pu couvrir que neuf des 17 questions prévues, en raison du manque de temps, mais s'est quand même avéré une réussite. Certains délégués ont craint que les résultats du scrutin soient utilisés par le gouvernement à des fins de politiques et de décisions; ils ont été assurés que tel n'était pas le cas. Le lecteur trouvera certains résultats du scrutin à l'annexe 6.

Voici des points saillants tirés uniquement des discussions en atelier qui ont été enregistrées.

Développement du leadership

Le cahier de travail distribué avant la conférence indiquait qu'« en développant des qualités de leader au sein de leurs collectivités, les citoyens des milieux ruraux peuvent relever eux-mêmes les défis auxquels ils sont confrontés. Les chefs de file des collectivités sont les catalyseurs menant à la réalisation de nouvelles initiatives communautaires. On attend d'eux qu'ils aient une vision et qu'ils sachent gérer des tâches et des défis complexes ».

Les ateliers sur le leadership ont visé à amener les participants à discuter des difficultés à surmonter pour le développement des qualités de chef dans leur collectivité et à lancer des idées qui permettraient de faire face à certaines de ces difficultés. En abordant les questions qui leur étaient présentées, les participants ont soulevé un nombre de questions et de messages clés. Ils ont signalé que la notion idéale du leadership concernait le changement, le fait de permettre aux autres d'agir et le fait de « laisser aller pour que les autres puissent commencer ».

Les participants ont indiqué que les difficultés à surmonter pour former de nouveaux leaders étaient l'absence d'une masse critique dans les petites collectivités, l'épuisement des bénévoles, l'absence d'une planification officielle de la relève et le fait d'avoir affaire à d'autres priorités plus importantes.

Les suggestions pour améliorer les capacités des leaders actuels ont porté sur l'amélioration des communications entre les membres ou les groupes des collectivités, l'inclusion de toutes les personnes touchées, le fait de fonder les mesures sur une vision et une planification à long terme et le suivi des plans et des propositions. Les leaders qui devraient être recrutés sont ceux qui peuvent exercer la fonction de « champion » et qui proviennent des différentes parties de la collectivité, qui ont des attitudes positives et la capacité de faire face au changement et de l'adopter.

Les participants ont indiqué que les collectivités pourraient faire un meilleur usage des ressources dont elles disposent, notamment les conseils des jeunes, le mentorat, les camps, les installations et les activités récréatives et communautaires, pour stimuler les qualités de chef. On a également proposé d'améliorer la prise de la parole en public et les compétences en matière d'animation et de communication ainsi que l'élaboration des manuels, des vidéos et d'autres ressources documentaires pour aider dans des initiatives communautaires et de stimuler l'interaction et le partage au sein des collectivités.

Attirer et retenir les gens

Le cahier de travail distribué avant la conférence indiquait que « la réalité de plusieurs de ces collectivités est que le nombre de citoyens qui partent est plus élevé que le nombre de ceux qui arrivent ... ce qui entraîne une perte du savoir et des compétences nécessaires au développement communautaire ... attirer et retenir les gens consiste à promouvoir les valeurs et les forces du Canada rural ».

Lorsqu'on leur a demandé de considérer leur vision de la croissance des collectivités, les prévisions des participants étaient résolument optimistes pour leurs agglomérations. La majorité des groupes envisageaient une amélioration du rendement et de la diversification de l'économie. Ils ont prévu que les gens feraient des études plus poussées et auraient un meilleur accès aux services et que les petites entreprises créeraient davantage d'emplois.

Toutefois, un plus petit nombre de groupes ont eu une vision moins optimiste. Selon eux, l'exode des citoyens va se poursuivre, ce qui par ricochet fera hausser l'âge moyen de la population. Toujours selon l'avis de ces groupes, les gens vont dépendre des emplois saisonniers offerts par les entreprises axées sur les ressources naturelles et des exploitations agricoles vont disparaître.

Ces ateliers avaient pour objet de se pencher sur les facteurs qui permettront la croissance sociale, économique et culturelle des collectivités, ce qui contribuera à en faire des milieux de vie attrayants. Les participants ont énuméré les facteurs qu'ils jugeaient importants pour attirer ou retenir les gens dans leurs collectivités. En résumé, ils ont indiqué les facteurs qui favorisent la qualité de vie (comme le milieu, l'esprit, les valeurs et la culture des collectivités, le rythme lent et la sécurité) ainsi que ceux qui ont trait à des atouts plus concrets (comme une économie locale forte, des possibilités d'emploi, l'accès aux services communautaires, aux soins de santé et aux études, l'infrastructure, la connectivité et les installations récréatives).

En définissant les caractéristiques des collectivités saines, les participants aux ateliers ont échangé des réflexions sur une collectivité idéale. Ils ont été d'avis qu'une collectivité idéale a une vision et beaucoup de fierté, qu'elle appuie le patrimoine culturel local dans ses actes et qu'elle est ouverte, dynamique et appuyée par ses citoyens.

Ils ont en outre indiqué des mesures qu'on pourrait prendre pour attirer des gens, dont des immigrants et des Autochtones. Ils ont mentionné qu'une planification stratégique et l'établissement d'une vision pour le développement de la collectivité et de l'économie étaient nécessaires avant de promouvoir la vie dans une collectivité rurale et de cibler des segments de la population à attirer (comme les jeunes). L'amélioration de l'infrastructure traditionnelle (comme les services publics et le transport), la connexion à Internet et l'organisation d'événements particuliers (comme des soupers et des festivals) ont également été perçues comme des mesures qui pourraient contribuer à rendre des collectivités saines.

Développement des compétences pour l'économie nouvelle

Dans le cahier de travail distribué avant la conférence, nous avons noté que « dans la nouvelle économie, une grande partie de la main-d'œuvre doit compter sur l'éducation et l'apprentissage continu pour conserver et améliorer ses compétences [...] L'entrepreneuriat et le travail autonome [deviennent] les moteurs de la création d'emplois et de revenus [dans le Canada rural] ».

Ces ateliers ont permis aux délégués d'examiner les compétences nécessaires pour aider leurs collectivités à tirer profit des possibilités offertes par l'économie du savoir.

Les participants voulaient qu'il soit clair que le secteur primaire est le fer de lance du Canada et que le Canada rural fait partie de la « nouvelle » économie du savoir. Certains ont été d'avis qu'il existe de nombreux outils pour perfectionner les compétences, mais qu'il était difficile de les trouver.

Lorsqu'on leur a demandé de citer les compétences nécessaires à l'économie des ressources, les participants ont noté l'importance du perfectionnement des qualités de chef, des aptitudes spécialisées ainsi que de celles liées au commerce. Comme on s'y attendait, ils ont indiqué que les compétences en informatique et en technologies de l'information étaient également importantes pour la mise au point de nouvelles industries technologiques, mais aussi pour appuyer les entreprises d'aujourd'hui axées sur les ressources. Ils ont fait remarquer que dans les deux cas, il ne fallait pas oublier la nécessité des aptitudes non techniques (comme le mentorat, le leadership et l'animation).

Les participants aux ateliers ont signalé les ressources et les organisations auxquelles on peut faire appel pour le perfectionnement de ces compétences, dont celles-ci :

- Publications et ressources parrainées par le gouvernement (comme l'Aide au développement des collectivités de Développement des ressources humaines Canada).
- Cours offerts par des collèges communautaires, des commissions scolaires locales et des programmes d'apprentissage à distance.

- Organisations locales et mentors locaux (comme les cercles 4-H et les scouts).

Un certain nombre de participants ont fait une mise en garde : pour être efficace, l'aide externe doit être adaptée au contexte de chaque collectivité. Cela comprendrait la reconnaissance des points forts et des atouts de chaque collectivité.

Un message stimulant

Gerry Lougheed, chef d'entreprise et conférencier spécialiste de la motivation à Sudbury (Ontario), a fait part de ses opinions, de son expérience et de ses suggestions en rapport avec les possibilités et les défis inhérents au fait de vivre et de travailler dans le Canada rural.

Utilisant les piliers cités ci-contre, Gerry a transmis un message convaincant qui était simple, vigoureux et stimulant. Les défis auxquels sont confrontées les régions rurales et éloignées du pays ne sont pas insurmontables – seul le doute à l'égard de nous-mêmes peut nous limiter. Le changement commence avec la personne ou la collectivité. La contribution, les voix individuelles et la participation ont de l'importance, permettent d'innover et sont essentielles dans une société démocratique. *Il s'agit là d'un mode de réflexion rationnel.*

« Si nous nous associons à un mode de réflexion rationnel, à une main-d'œuvre efficace et aux gens qui ont à cœur leur travail, non seulement nous gagnerons la course pour le Canada rural, mais nous tracerons la voie vers un avenir réussi. »

Gerry Lougheed, Sudbury (Ontario)

Les gens qui favorisent une main-d'œuvre efficace et qui ont à cœur leur travail fournissent le contexte de la compassion et de l'esprit communautaire qui constitue le Canada rural. Bref, si nous croyons en nous-mêmes et en nos visions, tout est possible.

La séance de compte rendu

Les délégués à la conférence ont eu l'occasion de participer à une séance de questions et de réponses avec l'honorable Andy Mitchell.

Il est difficile, dans un rapport comme celui-ci, de noter toutes les questions, observations et réponses formulées au cours de la séance¹. Toutefois, la liste suivante rend raisonnablement compte des sujets abordés à cette séance. Il faudrait noter que le secrétaire d'État Andy Mitchell a répondu à toutes les questions ou s'est engagé à effectuer personnellement un suivi auprès de la personne ayant posé la question.

Voici, essentiellement, les sujets qui ont été abordés :

- Soutien pour le Comité consultatif sur les questions rurales récemment annoncé.

¹ Les sujets traités à la séance ont été diffusés par la CPAC au cours de l'été 2002. On peut commander des transcriptions sur papier en téléphonant au numéro 1 (888) 781-2222 ou par le courriel à l'adresse rs@agr.gc.ca.

- Nécessité d'une coordination avec les homologues des gouvernements provinciaux et territoriaux pour s'assurer d'une prestation cohérente des services et réduire les chevauchements.
- Accès à large bande à Internet à toutes les collectivités du pays.
- Nécessité d'augmenter le financement et les responsabilités du Secrétariat rural.
- Nécessité de modifier le système bancaire canadien pour éliminer les obstacles auxquels se heurtent les particuliers et les entreprises du milieu rural désirant avoir accès à du capital.
- Nécessité d'améliorer les communications et les échanges d'information entre les collectivités rurales ainsi qu'entre ces collectivités et les centres urbains.
- Nécessité d'une réforme fiscale pour les industries primaires.
- Investir dans le capital humain, l'innovation humaine et la technologie.
- Adapter les approches du développement rural et les outils connexes aux réalités uniques des collectivités éloignées du Nord.
- La question du financement de base pour les organisations par rapport aux fonds de démarrage reste à résoudre.
- Augmentation du nombre des partenariats entre les adultes et les jeunes.
- Aborder les questions concernant l'accessibilité aux soins de santé et aux études.
- Tenir compte du Canada rural dans la politique d'immigration du Canada.

Un certain nombre de ces questions et d'autres soulevées au cours de la conférence ont été reportées et sont abordées dans le *Plan d'action de Charlottetown*.

Travailler ensemble à l'atteinte de nos buts : la voie à suivre

Le secrétaire d'État Andy Mitchell a clôturé la conférence en remerciant d'abord les délégués de leurs efforts, de leur énergie et du travail intense qu'ils ont effectué pour faire de celle-ci un succès absolu. Il a ensuite souligné le fait que la réussite des collectivités rurales dépendait en partie de l'établissement et du maintien de partenariats solides et mutuellement profitables. Il dit espérer que cette conférence favorise certains de ces partenariats. La conférence consistait également à explorer des outils et des techniques de développement communautaire. En fait, de nombreux délégués ont semblé quitter la conférence très motivés à partager et à appliquer une partie des choses qu'ils avaient apprises dans leur propre collectivité et région.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir aux collectivités rurales et éloignées une gamme d'outils et de ressources pour les aider à se façonner un avenir réussi. Dans le cadre de cet engagement, M. Mitchell a pris un certain nombre d'engagements et a fait plusieurs annonces au cours de la conférence. Fait le plus important, il a annoncé l'engagement de 2,8 millions de dollars au cours de la prochaine année au profit de l'Initiative de développement rural. Celle-ci comporte quatre composantes de financement :

- La planification urbaine, qui comprend le recensement des atouts et la participation des citoyens ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement de la collectivité.
- Une composante concernant le leadership pour la détermination et le perfectionnement des qualités de chef.
- La recherche.
- L'établissement de partenariats entre deux collectivités ou plus pouvant travailler ensemble pour atteindre des buts communs.

Voici d'autres annonces et engagements faits au cours de la conférence :

- Une somme de 300 000 \$ pour contribuer à élargir le réseau de Service Canada.
- Une somme de 25 000 \$ pour aider un comité directeur à établir un réseau national des jeunes.
- Formation d'un comité consultatif ministériel chargé des questions rurales.
- Établissement d'un réseau national d'organisations rurales.
- Publication de la *Fiche de rendement du Plan d'action rural*, un rapport du gouvernement du Canada.
- Organisation d'une conférence des jeunes des milieux ruraux qui aura lieu en 2003.
- Organisation de la troisième Conférence rurale nationale, qui aura lieu dans l'Ouest du Canada en 2004.
- Élaboration d'un cadre national des politiques rurales.
- Communication du document intitulé *Charlottetown 2002 — Actions proposées* aux délégués à la conférence pour qu'ils l'examinent et le commentent avant sa mise au point et sa diffusion.

Pour atteindre les buts et faire progresser le programme rural, le gouvernement et les collectivités doivent travailler ensemble en se fondant sur les meilleurs atouts et idées de chaque collectivité et région. Une partie des engagements et de la vision du gouvernement du Canada ont été annoncés lors de la conférence. Le secrétaire d'État Andy Mitchell a encouragé les délégués à tirer profit de l'énergie, des idées, des connaissances et des outils de la conférence pour entreprendre, de retour dans leur collectivité et leur organisation, des mesures particulières pour améliorer la qualité de vie dans le Canada rural. Il a incité les délégués à apporter ce qu'ils avaient tiré de la conférence, à être des chefs de file dans leur collectivité et à devenir des catalyseurs pour un changement continu dans le Canada rural. Il a en outre rappelé aux délégués que le programme rural continuait d'aller de l'avant et il leur a dit de ne pas être frustrés par le rythme lent du progrès dans certains domaines.

Le secrétaire d'État Andy Mitchell examinera les questions et préoccupations soulevées qui relèvent de la compétence fédérale et à l'égard desquelles il est possible d'agir. Il s'est en outre engagé à discuter des façons d'améliorer la coordination des activités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avec celles d'autres ordres de gouvernement. Un document intitulé *Charlottetown 2002 — Actions proposées* a été rédigé et envoyé à tous les délégués à la conférence pour obtenir leurs suggestions et observations. Ces observations garantiront que le document représentera les opinions des participants du milieu rural. Le document a été mis au point et publié en septembre 2002 sous le titre « *Plan d'action de Charlottetown* ».

Beaucoup de travail reste à faire, mais nous y parviendrons. Si l'énergie, l'enthousiasme et l'engagement des participants à la conférence sont des indices, nous avons fait beaucoup de chemin et aurons encore plus de bonnes nouvelles à annoncer dans l'Ouest du Canada à la troisième conférence rurale nationale qui aura lieu en 2004.

« Soyez les catalyseurs de l'action dans vos collectivités rurales. »

L'honorable Andy Mitchell

Postface

Une grande partie de la conférence (c'est-à-dire les séances plénières et les discours) a été enregistrée par la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC). Il s'agit d'un réseau de télévision qui a diffusé plusieurs fois ces enregistrements au cours de l'été 2002 dans le cadre de l'émission Dossier public. On peut commander des transcriptions sur papier en téléphonant au numéro **1 (888) 781-2222** ou par courriel à l'adresse **rs@agr.gc.ca**.

Des renseignements supplémentaires découlant de la conférence seront affichés dans le site Internet du Partenariat rural canadien à l'adresse **www.rural.gc.ca**. Vous pouvez également communiquer avec votre conseiller régional pour obtenir plus de renseignements (annexe 7).

Annexe 1: Séances antérieures à la conférence

Certains délégués ont assisté à l'une des deux séances tenues avant la conférence elle-même : le Forum jeunesse et le Forum sur le développement d'un réseau rural national. Le Forum jeunesse avait pour objectif de donner aux jeunes adultes des milieux ruraux et des régions éloignées l'occasion de perfectionner leurs compétences et d'élargir leurs connaissances en rapport avec le développement social et communautaire. L'objectif du Forum sur le développement d'un réseau rural national consistait à élaborer et mettre en œuvre un processus pour discuter des questions ayant trait à l'élaboration de ce réseau. Voici quelques faits saillants de ces deux séances.

Forum jeunesse

Soixante et quinze jeunes des milieux ruraux venus de partout au Canada ont participé au forum. Celui-ci a suivi une formule semblable à celle de la conférence et les ateliers ont porté sur les mêmes sous-thèmes. Voici quelques-uns des principaux messages exprimés au cours de la séance des jeunes :

- Les jeunes veulent jouer un rôle de leader dans les organisations de leur collectivité, mais ils estiment qu'il leur est difficile de s'intégrer aux organisations existantes.
- Les jeunes croient que l'opinion du public à l'égard des collectivités rurales doit changer (se débarrasser des connotations négatives).
- Les jeunes veulent être informés au sujet des initiatives jeunesse et des projets de développement communautaires en cours dans l'ensemble du pays. Ils veulent voir des réalisations concrètes.
- Les jeunes des milieux ruraux sont confrontés à difficultés considérables quand ils veulent avoir accès à l'infrastructure et aux institutions.
- Les jeunes veulent que les innovations technologiques (dont l'accès à large bande) soient intégrées à la culture des collectivités rurales et non limitées aux centres urbains.
- Les jeunes veulent aider à promouvoir les attractions et les avantages de la vie dans les collectivités rurales et y participer (comme les emplois, la vie sociale et culturelle et la simplicité).
- Les jeunes Autochtones disent que les thèmes des discussions les touchent et qu'ils voudraient participer à des partenariats, mais ils croient qu'il y a des besoins beaucoup plus pressants dans leurs collectivités.
- Les jeunes veulent établir un réseau national et rester en contact les uns avec les autres jusqu'à son établissement.
- Les jeunes ne sont pas seulement les leaders de demain, ils sont également ceux d'aujourd'hui.

Forum sur le développement d'un réseau rural national

Le concept d'un réseau rural national comprend l'établissement d'un réseau qui relierait les collectivités rurales du Canada. Ce forum a permis de formuler l'objet d'un réseau national, de déterminer sa valeur et ses avantages pour les collectivités rurales ainsi que l'apport des membres, et d'examiner la question du statut de membre. Ce forum s'est terminé par une discussion sur les prochaines étapes pour l'élaboration d'un réseau national.

Les participants ont longuement échangé sur la valeur et la raison d'être d'un éventuel réseau rural national. Ils ont convenu que l'établissement de ce réseau comporterait de nombreux avantages, allant du renforcement de la capacité humaine dans les régions rurales et éloignées du Canada à la contribution à l'élaboration des politiques gouvernementales. Ils ont convenu que ce devrait être un réseau communautaire ascendant pour communiquer de l'information et tirer parti des points forts, y compris la capacité humaine des zones rurales et des régions éloignées. Le réseau ne devrait pas offrir les mêmes services que les autres organisations. Ce serait un excellent moyen de faire connaître l'importance de la contribution des zones rurales et des régions éloignées à la qualité de vie du Canada urbain et fournirait un apport important à l'élaboration des politiques gouvernementales.

Grâce au forum, les participants vont s'associer en vue d'établir un réseau efficace. À la fin de la journée, les participants ont convenu de former un comité directeur élargi qui travaillera sur un cadre pour un réseau national. Le comité directeur organisera un forum de suivi qui devrait avoir lieu à l'automne et au cours duquel le réseau serait lancé officiellement.

Annexe 2 : Les réussites des collectivités rurales de l'Î.-P.-É – visites effectuées au cours de la conférence

Voici une brève description de chaque visite ainsi que les coordonnées des personnes-ressources :

Gulf Shore Community Corporation

La Gulf Shore Community Corporation est un organisme sans but lucratif représentant seize collectivités situées sur la rive de l'Î.-P.-É donnant sur le golfe. La visite a porté sur la collectivité de New Glasgow, où un projet d'écotourisme est en préparation : la Farmers Bank à South Rustico. Les participants se sont brièvement promenés à pied dans le port de North Rustico, où un port de plaisance et un musée des pêches doivent être construits ce printemps.

Personne-ressource

Norman Gallant
(902) 964-2416
B.P. 210, North Rustico (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1X0

Montague Waterfront Development Corporation

La ville de Montague est située le long de la rivière Montague à environ dix kilomètres en amont de la baie Cardigan. Le secteur riverain de la ville est géré par la Montague Waterfront Development Corporation chargée de faire du secteur un lieu attrayant pour les activités communautaires et de stimuler la croissance économique. L'aménagement a commencé en 1998 et il comprend actuellement un port de plaisance, un petit secteur de magasins, des installations pour des réunions à l'extérieur et des connections au Sentier transcanadien.

Personne-ressource

Bev Deelstra
Montague Waterfront Development Corporation
(902) 838-2055
Montague (Île-du-Prince-Édouard) C0A 1R0

Orwell Corner Historic Village et Belfast Development Corporation

Le Orwell Corner Historic Village est une collectivité typique de l'Î.-P.-É. située à un carrefour et datant des années 1890-1900. Son ouverture a eu lieu en 1972. Il est géré par la Prince Edward Island Museum and Heritage Foundation, mais il compte un conseil d'administration local très actif. Lors de la visite, les délégués ont été conduits à la maison située sur place, où des résidents les ont accueillis et leur ont parlé de la façon dont ils travaillaient avec tous les ordres de gouvernement ainsi que les uns avec les autres pour faire en sorte que ce secteur continue à prospérer.

Personne-ressource

Dan Kennedy
Orwell Corner Historic Village
(902) 651-2926
Vernon River (Île-du-Prince-Édouard) C0A 2E0

Annexe 3 : Personnes-ressources de la salle d'exposition – projets pilotes du Partenariat rural canadien

Franc-parler :

Un journal régional en langage clair

Ce projet permettra de créer un journal régional en langage clair qui donnera aux résidents de Labrador Straits un meilleur accès à l'information sur les programmes et services de tous les ordres de gouvernement, ainsi qu'aux réussites locales, aux profils de particuliers de la région qui ont apporté une contribution importante, aux activités régionales et aux événements communautaires.

Personne-ressource

Barbara Marshall
Partners in Learning
B.P. 73
West St. Modeste (Labrador) A0K 5S0
Tél. : (709) 927-5570

Intégration des jeunes et des femmes à la technologie

Ce projet vise à mettre en valeur le potentiel des collectivités en venant en aide à la base même des régions rurales de la Nouvelle-Écosse. Il aidera des jeunes et des femmes en chômage en créant des possibilités d'emploi pour les jeunes qui mettront leurs connaissances technologiques au profit des femmes dans le besoin.

Personne-ressource

Doreen Parsons, coordonnatrice provinciale
Women for Economic Equality Society
B.P. 38
Hubbards (Nouvelle-Écosse) B0J 1T0
Tél. : (902) 857-1061

Club Fun-Famille

Ce projet vise à recourir à une approche simple et peu coûteuse de l'alphabétisation de la famille afin d'aider les parents à participer pleinement à l'éducation préscolaire de leurs enfants en utilisant des ressources qu'ils trouvent à la maison et dans le milieu communautaire. Le comté de Kent a l'un des plus faibles taux d'alphabétisation au Canada.

Personne-ressource

Diane Lévesque
21, rue Renaud
Richibucto (Nouveau-Brunswick) E4W 4G8
Tél. : (506) 524-9192

Téléhospice de West Prince

Le Téléhospice de West Prince servira à démontrer comment la télé-technologie au foyer peut aider à assurer des soins palliatifs aux résidents de la région de West Prince à l'Île-du-Prince-Édouard.

Personne-ressource

Virginia Gillian
Développement communautaire
Téléhospice de West Prince
B.P. 10
Alberton (Île-du-Prince-Édouard) C0B 1B0
Tél. : (902) 859-8730

Mobilisation de jeunes développeurs ruraux

Programme d'animation et d'éducation populaire comportant sept étapes, devant être exécuté par des jeunes dans sept ou huit villages et se terminant par la réalisation de projets communautaires concernant les arts.

Personne-ressource

Catheline Thériault, directrice
La Coalition urgence rurale
du Bas-St-Laurent
284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5
Tél. : (418) 723-2424

Programme d'aide technique du Fonds de prêts aux entreprises rurales

Des personnes expérimentées aideront les personnes qui demanderont un prêt pour lancer ou renforcer leur entreprise à remplir leur demande. Des consultants de réseaux de l'Ontario aideront les requérants.

Personne-ressource

Lois Hayter
Women and Rural Economic Development
423, rue Erie
Stratford (Ontario) N5A 2N3
Tél. : (519) 273-5017

Séances de formation en informatique en milieu rural

Ce projet vise à donner aux aveugles et aux personnes ayant une déficience visuelle qui habitent le district ouest du Manitoba de la formation en informatique et un accès à de la technologie de pointe ainsi qu'à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour leur formation professionnelle et leurs activités quotidiennes.

Personne-ressource

Susan Dewalt, gestionnaire de district
Institut national canadien pour
les aveugles – Ouest
10^e rue, bureau 354
Brandon (Manitoba) R7A 4G1
Tél. : (204) 727-0631

Initiative touristique de Carlton Trail

Dans le cadre de ce projet, on appuiera l'organisation de « visites thématiques », la préparation d'un guide visant à aider d'autres groupes à mettre sur pied de telles visites et la mise à jour de la base de données du répertoire touristique, et ce en vue de stimuler le tourisme dans le centre de la Saskatchewan.

Personne-ressource

Wendy Smith, directrice générale
Carlton Trail Regional Economic
Development
B.P. 2947 – 622, Main Street
Humboldt (Saskatchewan) S0K 2A0
Tél. : (306) 682-2631

Justice réparatrice

Ce projet a pour objet de substituer une approche de justice réparatrice au modèle traditionnel de justice fondé sur les tribunaux pour lutter contre la délinquance dans neuf collectivités rurales voisines d'Innisfail, en Alberta.

Personne-ressource

J.-J. Beauchamp, coordonnateur
de programme
GRC Innisfail
5219, 45^e rue (impasse)
Innisfail (Alberta) T4G 1K6
Tél. : (403) 227-4156

Techniques d'aquaculture pour l'ormeau nordique

Dans le cadre de ce projet, on établira un élevage d'ormeaux dans la région de la rivière Powell, située sur la côte ouest de la Colombie-Britannique. Comme il est interdit depuis dix ans de pêcher l'ormeau sauvage, ce projet permettra de faire l'élevage de ce précieux produit de la mer, de le transformer et d'en faire la vente. Ce produit est en forte demande sur le marché asiatique.

Personne-ressource

Mark Biagi
Community Futures
Development Corporation
4717, Marine Avenue, 2^e étage
Powell River
(Colombie-Britannique) V8A 2L2
Tél. : (604) 485-7901

Mise en valeur du potentiel par des partenariats (Premières nations du Yukon et gouvernement)

Ce projet comporte la création et la mise en œuvre d'un programme de 12 mois visant à donner à des membres qualifiés des Premières nations la possibilité de travailler dans plusieurs organismes du gouvernement du Yukon. Ils chercheront alors à mieux connaître l'information qui pourrait leur servir à planifier et à prendre des décisions dans les collectivités rurales autochtones partout au Yukon.

Personne-ressource

Sharon A Peter, sous-chef
B.P. 220 – B.P.122
Mayo-Teslin (Yukon) Y0A 1B0
Tél. : (867) 996-2265

Projet de jardin communautaire d'Inuvik

Les fonds de ce projet aideront la Community Garden Society of Inuvik à donner une formation initiale aux gens qui travailleront et exploiteront le stade Grollier Hall récemment rénové. Cette nouvelle serre, qui comprend environ 75 parcelles surélevées et un jardin commercial de 4000 pieds carrés, pourra bientôt s'autofinancer.

Personne-ressource

Marsha Brannigan
Community Gardening Society of Inuvik
B.P. 1544
Inuvik (Territoires du Nord-Ouest) X0E 0T0
Tél. : (867) 777-2594

Collection de miniatures Netsilik

Dans le cadre de ce projet, on créera une collection miniature de produits traditionnels conçus et utilisés par les Inuits tant pour leur survie que pour leurs activités récréatives. Ces articles seront produits, commercialisés et emballés au sein de la collectivité, et ils seront présentés sous une forme attrayante dans une édition à tirage limité. Chaque produit sera vendu avec un livret illustrant l'usage traditionnel de l'article.

Personne-ressource

Quinn Taggart
Hameau de Kugaaruk
B.P. 205
Kugaaruk (Nunavut) X0E 1K0
Tél. : (867) 769-7281

Annexe 4 : Personnes-ressources et renseignements sommaires concernant les exposés des séances en petits groupes

Développement du leadership

Initiative de renforcement de la capacité

(Terre-Neuve/Labrador) Il s'agit d'un programme d'éducation et de formation complet créé dans la communauté pour aider les conseils de zone de développement économique régional à élaborer des stratégies d'organisation et de perfectionnement. Les modules de formation sont axés sur le renforcement du leadership, l'habilitation, le développement organisationnel et la régie au sein des zones.

Personne-ressource

Colleen Hickey
Mariner Resource Opportunities Network
27, Goff, B. P. 520
Carbonear (Terre-Neuve) A1Y 1B9
Tél. : (709) 596-6217
Télé. : (709) 596-4473
Courriel : chickey@nfld.net

Arctic Co-operatives Limited

(Cambridge Bay, Nunavut) Ce projet était axé sur le perfectionnement des compétences locales en gestion (Inuits/Dénés) dans une collectivité isolée du Nord. La coopérative a élaboré une stratégie de formation des ressources humaines pour donner à ses employés inuits et dénés en poste (ainsi qu'aux futurs employés) la formation et les compétences que demandent les postes de gestion et les postes plus exigeants dans 35 collectivités du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Personne-ressource

Bill Lyall, président
Arctic Co-operatives Limited
Cambridge Bay (Nunavut)
Tél. : (204) 697-1625
Courriel : amorrison@ArcticCo-op.com

Encadrement pour les organismes ruraux

(Ontario) L'objectif du programme Encadrement pour les organismes ruraux est de perfectionner les compétences en mentorat et d'encourager les administrateurs à encadrer les jeunes gens dans leur mandat et les activités de leur organisme communautaire.

Personne-ressource

Angela Akroyd
15101, chemin Gore, R.R. 3
Caledon East (Ontario) L0N 1E0
Tél. : (905) 819-4871
Télé. : (905) 819-4901

Projet de collaboration communautaire

(Nord du Manitoba) Le but du projet est d'amener les collectivités à explorer et à mettre en œuvre des processus qui leur permettent de devenir souples, solides et durables. Les collectivités appliquent une approche de table ronde régionale pour définir une vision et pour entreprendre les activités et les projets en collaboration afin de concrétiser cette vision.

Personne-ressource

Frank Bloodworth
B. P. 608
Leaf Rapids (Manitoba) R0B 1W0
Tél. (bureau) : (204) 473-2415, poste 3444
Tél. (domicile) : (204) 473-2792

Attirer et retenir les gens

L'Usine de L'Anse à Beaufils

(L'Anse à Beaufils, Québec) Une usine de transformation du poisson qui devait être démolie a été transformée par la collectivité locale en centre communautaire et touristique attrayant comportant un café, des salles d'exposition et un auditorium. La petite collectivité a amassé elle-même les fonds pour la rénovation, car chaque habitant a donné entre 50 et 2 000 dollars, sans compter le temps et les efforts consacrés à la rénovation en soi. Le projet montre bien comment une situation qui paraît difficile peut se transformer en projet positif.

Personne-ressource

André Boudreau
B. P. 221
Cap d'Espoir (Québec) G0C 1G0
Tél. : (418) 782-6186
Courriel : lavieilleusine@globetrotter.net

Evangeline Community Health Care Co-operative

(Wellington, Île-du-Prince-Édouard)
Il s'agit de l'une des trois coopératives de l'Île-du-Prince-Édouard qui fournissent des soins à domicile, des soins de santé ou du logement au sein de leur collectivité. Cet organisme a réussi à attirer des professionnels de la santé dans sa collectivité et ces derniers, à leur tour, font venir d'autres professionnels.

Personne-ressource

Élise Arsénault, directrice exécutive
Evangeline Community Health Care Co-operative
B. P. 119
Wellington (Île-du-Prince-Édouard) C0B 2E0
Tél. : (902) 854-7259
Télé. : (902) 854-7270

Eco-Ventures

(North York, Nouveau-Brunswick)
Eco-ventures fait appel à des entreprises en milieu scolaire pour développer chez les écoliers des compétences scolaires, sociales et professionnelles. Les écoliers apprennent à prendre des responsabilités, à planifier, à organiser leurs activités, à mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise, à collaborer et à respecter des normes de rendement élevées tout en acquérant des valeurs qui leur permettront de devenir de bons citoyens.

Personne-ressource

Sue Rickards, directrice
Neighborhood Alliance of North York
2622, route 105
Lower Queensbury
(Nouveau-Brunswick) E6L 1G6
Tél. : (506) 363-2969
Télé. : (506) 363-5176
Courriel : selbyinc@nb.sympatico.ca

Community Genuine Progress Indicators

(Comté de Kings, Nouvelle-Écosse) Ce projet a été conçu pour aider le comté de Kings à établir un ensemble d'indicateurs de la qualité de vie dans les collectivités, qui constituent un outil très efficace pour le développement des collectivités. Plus de 70 personnes provenant de quelque 40 organisations et organismes communautaires ont participé à ce projet. Le projet est unique, car il fournit une liste de contrôle des indicateurs de progrès à partir desquels les collectivités établissent des étalons.

Personne-ressource

Richard Hennigar
1388, chemin Middle Dyke, RR 5
Canning (Nouvelle-Écosse) B1P 1H0

Développement des compétences pour l'économie nouvelle

Wild Island Foods Co-operative

(Colombie-Britannique) Voilà un bon exemple de la façon dont une collectivité située dans une région éloignée et faisant face à un ralentissement économique causé par un arrêt des pêches a mis à profit ses connaissances et ses compétences pour créer de nouvelles activités économiques. En intégrant de nouvelles connaissances aux approches classiques et non classiques de transformation des aliments, la collectivité vise à augmenter le nombre de débouchés et à assurer sa viabilité.

Personne-ressource

Liette Lavoie, gestionnaire de projets
Wild Island Foods Co-operative
B. P. 228
Sointula (Colombie-Britannique) V0N 3E0
Tél. et téléc. : (250) 973-6618
Courriel : liette@island.net

Cours sur la cartographie de l'utilisation et de l'occupation des terres traditionnelles

(Buffalo Narrows, Saskatchewan) Sous la direction du Conseil des Métis du Nord-Ouest de la Saskatchewan, un coordonnateur communautaire collabore avec l'Université de la Saskatchewan pour mettre au point des outils permettant de regrouper et de cartographier des renseignements sur l'utilisation et l'occupation des terres traditionnelles (à partir d'entrevues avec des aînés). Les étudiants utilisent des systèmes d'information géographique pour établir des cartes numériques sur l'utilisation de ces terres.

Personne-ressource

Kathy Hodgson-Smith
B. P. 370
Buffalo Narrows (Saskatchewan) S0M 0J0
Tél. : (306) 235-4980
Téléc. : (306) 235-4891
Courriel : metislanduse@sasktel.net

Upper Canada Networks – Une initiative communautaire

(South Grenville, Ontario) Upper Canada Networks (UCNet) a été constitué en organisme sans but lucratif en 2000. L'objectif de la société était de remédier au fait que le service Internet à haute vitesse, quoique très en demande, était pratiquement inexistant dans la région ontarienne de Leeds et de Grenville. Dans le cadre du Projet de renouvellement de l'économie du Haut-Canada, UCNet a octroyé un contrat à un consortium d'entreprises pour la construction d'un réseau fixe sans fil à large bande.

Personne-ressource

Vic Allen
595, chemin de comté 44
B. P. 238
Kemptville (Ontario) K0G 1J0
Tél. : (613) 258-9124
Téléc. : (613) 258-9126
Courriel : vic@uppercanada.net

Agence de développement de la Vallée-Ouest : Des kiosques ingénieux dans des collectivités ingénieuses

(Digby, Nouvelle-Écosse) Lors d'un concours national, la WVDA a réussi à acquérir la désignation de « collectivité ingénieuse », car elle vise à améliorer la façon dont on peut utiliser la technologie comme outil. L'initiative de la collectivité ingénieuse de Western Valley comprend plus d'une dizaine de sous-projets en technologie de l'information, dont les suivants : l'installation d'Internet à haute vitesse, l'installation de terminaux d'accès publics autonomes dans toute la région, l'attribution d'une adresse de courriel à tous les résidents et la création de six centres de vidéoconférences.

Personne-ressource

Leslee Fredericks
B. P. 278
86, av. Atlantic
Cornwallis Park
(Nouvelle-Écosse) B0S 1H0
Tél. : (902) 638-8100
Télec. : (902) 638-8101
Courriel : wvda@wvda.com



Annexe 5 : Travailler ensemble – Résultats des questions des ateliers

Cette annexe ne constitue pas un compte rendu exhaustif des ateliers, mais vise plutôt à rendre compte le plus possible des discussions ayant porté sur les questions figurant dans le cahier distribué avant la conférence.

Développement du leadership

Voici les principaux messages formulés lors des séances :

- Le leadership concerne le changement et l'habilitation d'autres personnes à agir.
- L'habilitation signifie laisser sa place pour permettre à d'autres personnes d'aller de l'avant.

1. Selon votre expérience, quels sont les défis liés au développement ou à l'expression du leadership dans une collectivité rurale?

- Taille des petites collectivités et grande superficie géographique des régions rurales et du Nord. On pensait que de nombreuses collectivités n'offraient pas la masse critique nécessaire à l'émergence de nouveaux leaders. Ces facteurs ont rendu difficile le recrutement de nouveaux leaders.
- Exclusivité du cercle du leadership. Cet élément est rattaché au premier point, mais on a exprimé des préoccupations au sujet du manque de « sang neuf » dans les cercles du leadership, en raison de la perception d'exclusivité et de tradition. Les nouveaux venus peuvent se sentir intimidés.
- Manque de planification officielle de la relève ou de recrutement de nouvelles recrues dans les organismes.
- Nécessité d'un accès à la formation sur les compétences en leadership et en perfectionnement des capacités.
- Pertinence et récompense des contributions attribuables au leadership. Parfois, les collectivités négligent de reconnaître la contribution de leurs leaders et de leurs innovateurs. De même, les dirigeants négligent souvent de reconnaître la contribution des autres à l'atteinte des objectifs communautaires.

- La dépendance au bénévolat dans le cadre de nombreux projets et programmes communautaires fait en sorte qu'on doit faire face aux défis que posent l'épuisement, le recrutement, la formation, les récompenses et la reconnaissance des bénévoles.
- Lacune ou difficulté sur le plan de l'accès à des installations et à des ressources convenables pour les réunions, les ateliers, les activités de formation, etc.
- On rencontre de l'apathie et du négativisme dans la population lorsqu'on tente de motiver les gens à embrasser une cause.

2. Comment votre collectivité a-t-elle relevé ces défis?

Il semble y avoir deux types de réponses. Certaines collectivités ont pris d'elles-mêmes des mesures pour relever les défis, alors que d'autres ne l'ont pas fait. Voici des exemples de mesures prises dans les collectivités proactives :

- Offrir ou accueillir des ateliers ou des séances de formation.
- Coordonner l'accès à des locaux pour des réunions spéciales dans la collectivité ou coordonner la disponibilité de ces locaux.
- Offrir une certaine aide financière aux groupes communautaires.
- Reconnaître consciencieusement et diligemment les contributions des leaders et des bénévoles, même si la contribution est minime.
- Accès limité ou inexistant aux ressources nécessaires (p. ex., financement, ordinateurs, personnes expérimentées, compétence dans la rédaction de propositions).
- Priorités fondamentales primordiales. La santé des personnes et de la collectivité est parfois perçue comme une priorité essentielle dans les collectivités et ces besoins fondamentaux doivent être satisfaits avant qu'on examine les questions liées au développement des capacités des leaders.

Quels ont été les obstacles?

Quels ont été les catalyseurs?

- Apathie des gens à l'égard de la valeur de leur apport personnel au processus décisionnel par rapport au résultat final. On pensait que la décision était déjà prise et l'on jugeait que les idées étaient inutiles.
- Communication inefficace ou inexistante entre les membres de la collectivité ou les groupes communautaires. On mentionnait souvent les jeunes, mais les autres personnes visées comprenaient les personnes âgées, les groupes culturels et les autres collectivités.
- Inertie ou manque de suivi des plans ou des propositions de la part de dirigeants « bornés » qui n'en voient pas la valeur potentielle.
- Styles de leadership inclusifs qui se traduisent, en définitive, par un attrait général du leadership et des idées dans la collectivité.
- Financement suffisant des projets.
- Établissement et adoption d'une vision précise comportant des objectifs concrets.
- L'habilitation dans la collectivité résultait souvent de l'acharnement et du dévouement de quelques personnes, qu'on appelle souvent des « maîtres d'œuvre » ou des « héros ».
- Sollicitation proactive d'une aide directement auprès des membres de la collectivité. Il faut demander et ne pas attendre que des bénévoles se présentent.
- Engagement et capacité de fournir des mentors et une formation aux bénévoles, et capacité de valoriser et de reconnaître les contributions des bénévoles.
- Attitudes positives qui tiennent compte du changement et l'adoptent et qui reflètent une passion évidente pour la collectivité ou l'initiative.

3. Dans votre collectivité, quelles sont les possibilités qui vous permettraient ainsi qu'à d'autres de développer ou d'exercer des qualités de chef?

- Les possibilités fondées sur le soutien et la participation des jeunes semblaient être l'élément le plus signalé. Parmi les suggestions, mentionnons les conseils de la jeunesse, le mentorat, les camps, les installations et les activités de loisirs, la promotion de la participation aux activités communautaires en bas âge, le renforcement du profil des organismes couronnés de succès (comme les 4-H) et la tentative d'offrir de meilleurs débouchés à l'échelle locale.
- Accès à des possibilités de formation et d'éducation ou établissement de telles possibilités (p. ex., compétences en informatique, connaissances de base en informatique, animation, compétences en communication, conception de sites Web).
- Élaboration ou acquisition de manuels, de vidéocassettes et d'autres documents pour répondre à une gamme de projets, d'initiatives et de besoins communautaires.
- Préparation d'un annuaire téléphonique local et d'une liste de biens ou de compétences.
- Organiser ou promouvoir des événements sociaux généraux pour stimuler l'interaction et le partage au sein des collectivités et entre celles-ci, à l'échelle régionale.

4. Par rapport à la notion d'approche ascendante, dans quelle mesure votre processus décisionnel communautaire est-il inclusif?

Dans quelle mesure le processus décisionnel est-il général dans votre groupe?

Le processus est-il très intégré ou tend-il à se restreindre à un petit nombre de personnes?

L'opinion générale qui se dégage des ateliers est que, dans la plupart des cas, les groupes étaient d'avis que le processus décisionnel appliqué dans leur collectivité n'était pas particulièrement inclusif ou général. Les discussions tendaient à renvoyer à un certain nombre de défis précités en matière de leadership, dont les suivants :

- Leadership borné caractérisé par l'inertie face au changement et à l'application de nouvelles idées.
- Faibles participation et reconnaissance des jeunes.
- Manque de communication au sein des collectivités et entre les collectivités.

Encouragez-vous ou mobilisez-vous activement d'autres personnes dans le cadre des initiatives de renforcement de la capacité?

Faites-vous preuve d'ouverture dans la façon de choisir les gens qui participeront à vos initiatives?

- Épuisement des bénévoles causé par le peu d'énergie restant pour recruter du « sang neuf » et pour promouvoir des activités différentes des activités de celles traditionnelles.

Les participants avaient tendance à penser que le processus décisionnel était plus général et inclusif dans leur propre organisme, mais n'hésitaient pas à admettre qu'il y avait place à l'amélioration.

5. Quelle est l'aide extérieure dont les collectivités rurales ont le plus besoin pour développer du leadership?

Qui sont les principales personnes ou les principaux organismes qui devraient assumer un rôle prédominant?

- Les suggestions les plus fréquentes concernaient l'éducation et la formation. On a aussi mentionné l'art oratoire, la communication, l'animation et les talents d'entrepreneur.
- On a fréquemment mentionné l'élargissement de la communication et du réseautage. Les participants étaient à l'affût des possibilités de partager des pratiques exemplaires, d'apprendre de l'expérience des autres et de constituer des réseaux régionaux de soutien du leadership.
- Soutien au financement pour les éléments susmentionnés.

La gamme des suggestions allait des leaders locaux à l'ensemble des ordres de gouvernement en passant par les organismes communautaires. On a souvent mentionné les établissements d'enseignement (c.-à-d. les collèges et les universités). Les jeunes des milieux ruraux devaient également jouer un rôle de premier plan dans les activités de développement communautaire.

Attirer et retenir les gens

Voici les principaux messages formulés lors des séances :

- L'accès aux services, les collectivités et les leaders dynamiques, ainsi que le niveau et la qualité de la vie attirent les gens, alors que les styles décisionnels inclusifs, l'appartenance à la collectivité et la participation aux projets aident à les retenir.

1. Qu'est-ce qui attire les gens dans votre collectivité?

Est-ce l'économie, l'environnement, la culture, etc.?

Selon vous, quelles sont les deux ou trois caractéristiques les plus importantes d'une collectivité dynamique?

- Caractéristiques environnementales naturelles (p. ex., air frais, eau propre).
- Valeurs communautaires, esprit et façon de vivre, rythme de vie non stressant.
- Parfois, coût moins onéreux de la vie en région rurale.
- Attitudes communautaires positives à l'égard des jeunes.
- Économie locale solide offrant des emplois et des débouchés.
- Accès à des installations d'enseignement à l'échelle locale.
- Accès à de bonnes installations récréatives (p. ex., piscine, aréna), y compris des sentiers.
- Présence de services et d'installations de soins de santé et de soins médicaux ou accès facile à ces services et à ces installations.
- Connectivité locale à Internet et services de soutien.
- Accès facile à une gamme de services et d'installations pour les groupes culturels et démographiques (p. ex., jeunes, aînés, jeunes familles, Autochtones).
- Style de leadership et de processus décisionnel intégré, ouverture des organismes locaux.
- Leadership fondé sur l'engagement de définir et de concrétiser une vision.
- Grande fierté au sein de la collectivité.
- Prévalence d'un secteur bénévole actif et apprécié.

Qu'avez-vous fait dans votre collectivité pour la rendre plus attrayante aux résidents actuels ou potentiels?

- Actions et attitudes qui soutiennent ou embrassent le patrimoine culturel local.

Planification et promotion

- Planification et établissement stratégiques d'une vision de développement communautaire/économique.
- Promotion de la collectivité par le truchement d'Internet, de brochures, de foires commerciales, etc.
- Cibler les jeunes comme atout à développer et à respecter.
- Encourager et promouvoir des attitudes positives dans la collectivité.
- Mener des campagnes de consommation locale pour appuyer les entreprises de la région.

Mettre au point des services et offrir des installations

- Accroître la disponibilité de logements abordables.
- Moderniser l'infrastructure traditionnelle (c.-à-d. les services publics et le réseau de transport).
- Améliorer la connectivité à Internet dans la collectivité.
- Entreprendre ou appuyer des projets d'embellissement dans la collectivité.

Événements

- Réunions.
- Déjeuners, dîners, festivals.

2. Comment voyez-vous votre collectivité dans dix ans?

Les délégués étaient résolument optimistes dans les prévisions liées à leur collectivité. La majorité des groupes entrevoyaient que le rendement économique et la diversification de leur collectivité seraient plus grandes. Ils ont mentionné l'atteinte de niveaux de scolarité plus élevés, un meilleur accès aux services et la création d'un plus grand nombre d'emplois d'entrepreneurs à l'échelle locale.

Un petit nombre de groupes avaient une vision moins optimiste. Ces groupes étaient d'avis que la population de leur collectivité continuerait à vieillir en raison de

l'exode. La collectivité dépendrait encore des emplois saisonniers qu'offrent les industries primaires et continuerait à perdre des exploitations agricoles.

- Susciter et inculquer des attitudes positives à l'égard du changement dans la collectivité.
- Rendre le leadership et le processus décisionnel plus inclusifs.
- Inculquer aux membres de la collectivité l'ouverture et la réceptivité à l'endroit des nouveaux résidants.
- Renforcer la participation des jeunes dans la collectivité.
- Développer un esprit communautaire qui recherche l'harmonie multiculturelle.
- Constituer des partenariats et des réseaux pour appuyer les initiatives et les idées liées au leadership et au développement communautaire.
- Offrir à la population un meilleur accès aux installations et aux services de soins de santé.
- Meilleur accès à des possibilités et à des programmes de formation.
- Stabilité ou croissance de l'emploi.
- Stabilité ou croissance de la population.
- Renforcement de l'infrastructure de base de la collectivité.
- Économie locale diversifiée offrant des solutions de rechange aux emplois dans le domaine des ressources naturelles.
- Approcher les nouveaux résidants en adoptant une attitude positive et favorable à l'intégration.
- Mettre en place ou faciliter un réseau de soutien pour les nouveaux groupes culturels, lequel offre des liens à des services rattachés à la langue, à l'éducation et au patrimoine culturel.

Quelle est votre vision de la croissance communautaire?

Comment feriez-vous pour intégrer les immigrants et les Autochtones à votre vision?

À votre avis, quels sont les atouts qui représentent la pierre angulaire des aspirations de votre collectivité à la croissance?

- Intégrer consciencieusement les nouveaux résidants aux activités et au processus décisionnel communautaires.
- Établir un plan et une vision liés à la réception et au maintien des immigrants dans les collectivités.
- Reconnaître et apprécier les valeurs et le patrimoine culturel des Autochtones dans le contexte du patrimoine et du développement locaux.
- Comme l'a résumé un des groupes, « il est essentiel d'essayer ».
- Leadership inclusif et positif ayant une vision qui peut motiver la collectivité.
- La population. La richesse de l'expérience, des compétences et des atouts qu'offrent les membres de la collectivité, y compris les membres des Premières nations.
- Diversité et richesse de l'histoire et de la culture locales; patrimoine.
- Qualité de vie généralement plus grande comparativement à celle observée dans certaines régions urbaines.
- Emplacement et commodités connexes (p. ex., accès aux marchés, caractéristiques patrimoniales naturelles, climat).
- Sentiment de sûreté et de sécurité dans la collectivité.
- Assise économique solide, ce qui comprend l'agriculture.
- Potentiel touristique comme moyen de diversifier l'économie locale.
- Accessibilité des entreprises et des familles à des services et une infrastructure de base.
- Présence de centres spirituels ou potentiel de mise en place de tels centres.
- Développement des ressources humaines par le biais d'une éducation et d'une formation qui correspondent aux besoins et aux débouchés locaux.

Quelles sont les principales conditions nécessaires au succès à long terme de votre collectivité?

Ces conditions s'inscrivent-elles dans le développement industriel de votre collectivité?

- Établissement d'une vision communautaire.
- Instauration d'un leadership solide et positif.
- Instauration d'un milieu social sain (p. ex., fierté, bénévolat, multiculturalisme, organismes).
- Accès facile à l'infrastructure et aux services de base (services publics, soins de santé, éducation, technologie fondée sur le savoir).
- Présence ou expansion de marchés pour la vente des produits (ressources naturelles, produits et services).
- Promotion de la participation communautaire significative des jeunes.
- Promotion du Canada rural — reconnaissance de l'importance du Canada rural au dynamisme et à la durabilité des centres urbains et vice-versa.
- Intégration et coordination des mesures et des politiques gouvernementales.

3. En tenant compte de la réalité de votre collectivité, de quelle aide extérieure les collectivités rurales ont-elles le plus besoin pour attirer et retenir les gens?

Qui sont les principales personnes ou les principaux organismes qui devraient assumer un rôle?

Quelles sont vos attentes par rapport à leur rôle?

La nature de la question a donné lieu à une longue liste de suggestions formulées tant par les leaders locaux que par les organismes communautaires et les différents ordres de gouvernement.

Les établissements d'enseignement (notamment les collèges et les universités) ont été cités le plus souvent. Dans le même ordre d'idées, on a déterminé que les jeunes des collectivités rurales formaient un groupe clé et devraient assumer un rôle de premier plan dans les activités liées au développement rural.

Développement des compétences pour l'économie nouvelle

Voici les principaux messages formulés lors des séances :

- L'économie fondée sur les ressources est la « colonne vertébrale » du Canada.
- Il faut miser sur l'accès! Il existe de nombreux outils, mais le défi consiste à les découvrir.
- La prospérité n'est pas le seul indicateur de la situation des collectivités.
- Le fait de posséder plusieurs compétences est d'une importance capitale.

1. Pour que votre collectivité ait du succès dans l'économie fondée sur le savoir, quelles sont, selon vous, les principales exigences liées aux compétences?

En ce qui concerne l'économie fondée sur les ressources traditionnelles?

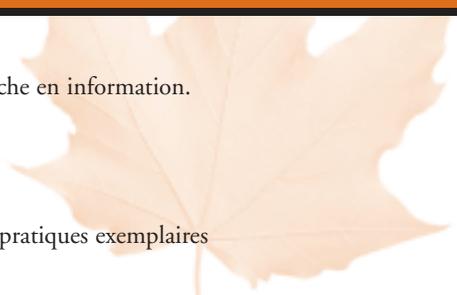
- Métiers et compétences spécialisées.
- Ordinateurs et technologie de l'information.
- Leadership, promotion du travail d'équipe et compétences en constitution de réseaux communautaires.
- Commercialisation.
- Gestion des affaires et financement.
- Augmentation générale des niveaux de scolarité et d'alphabétisation.

Pour développer des industries nouvelles fondées sur la technologie?

Pour ce secteur, un grand nombre des compétences nommées par les participants étaient très semblables aux compétences susmentionnées. D'autres participants mettaient davantage l'accent sur les éléments suivants :

- Connaissances générales en informatique.
- Compétences liées à Internet.
- Formation et compétences générales en technologie de l'information.
- Compétences en gestion d'entreprise.
- Exploration de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés.

Pour explorer des possibilités dont vous n'avez pas encore connaissance?

- 
- Développement et recherche en information.
 - Innovation.
 - Réseautage personnel.
 - Partage de réussites et de pratiques exemplaires avec autrui.

2. Dans la collectivité, quels moyens avez-vous pour perfectionner les compétences en entrepreneuriat et en travail autonome?

Les participants de l'atelier ont dressé une liste longue et variée de ressources, d'organismes et de moyens. Voici des exemples :

- Publications parrainées par le gouvernement.
- Cours disponibles dans la collectivité ou à distance.
- Bureaux du Programme d'accès communautaire (PAC).
- Ressources de Développement des ressources humaines Canada.
- Bureaux et documentation du programme Aide au développement des collectivités.
- Mentors et organismes locaux (p. ex., 4-H, scouts).

3. Quels sont les outils nécessaires pour appuyer les notions d'apprentissage continu et de perfectionnement des compétences, lesquelles permettront de concrétiser la vision de votre collectivité?

- Collèges communautaires, téléapprentissage, commissions scolaires locales.
- Formation particulière ou spécialisée.
- Réseautage pour partager les connaissances et les réussites.
- Mentorat.
- Accès à l'Internet (p. ex., bureaux du PAC).
- Organismes nationaux et provinciaux.
- Coopératives et organismes bénévoles.
- Clubs de service locaux.
- Connaissances traditionnelles et compétences transmises d'une génération à l'autre.

4. Personnellement, quelles sont les compétences que vous souhaitez perfectionner au cours des dix prochaines années?

- Compétences en leadership.
- Animation, médiation, négociation, résolution de conflits.
- Compétences en technologie de l'information, y compris l'utilisation de l'ordinateur.
- Gestion de projets et d'activités.
- Sensibilité et sensibilisation culturelle, y compris les cours de langue.
- Passe-temps et intérêts personnels.
- Les compétences en relations interpersonnelles, en communication et en informatique ont été citées le plus souvent.

5. Quelle est l'aide extérieure dont les collectivités rurales ont le plus besoin pour développer les compétences utiles dans le contexte de l'économie actuelle et future?

- Financement stratégique et soutenu octroyé pour l'acquisition et le perfectionnement des compétences.
- Collaboration entre les gouvernements et les collectivités, réseautage et promotion du travail d'équipe.
- Programmes d'enseignement et de formation adaptés aux réalités du monde rural (ce qui comprend les activités de formation des formateurs, le leadership, les compétences liées à la profession et à la technologie, les métiers et les compétences en communication interpersonnelle).
- Engagement à entretenir et à mettre en place une infrastructure (y compris l'accès à large bande).
- Il faut faciliter la détermination des besoins d'une collectivité donnée. Cela sous-tend la reconnaissance et la prise en compte des atouts d'une collectivité donnée.

Qui sont les principales personnes ou les principaux organismes qui devraient assumer un rôle dans le développement des compétences?

Pour cet élément, il semble qu'on insistait moins sur le soutien gouvernemental et davantage sur les organismes communautaires existants, particulièrement les organismes à vocation éducative. Les participants ont proposé, comme point de départ, de communiquer avec les dirigeants ou les maîtres d'œuvre locaux selon les problèmes. L'autoroute de l'information représentait une exception, car on pensait que le gouvernement du Canada devait être l'organisme dominant chargé de cet aspect. On a souvent mentionné les demandes de financement et d'autres formes d'aide financière.

Annexe 6 : Résultats du vote des délégués

Pendant la séance plénière de clôture, on a demandé aux participants de voter sur l'importance de certaines des principales idées résumées au terme des ateliers en petits groupes. Environ 246 personnes ont pris part au scrutin.

Les questions étaient conçues pour refléter les thèmes de la conférence. Sept questions concernaient le leadership, une question concernait les compétences et l'apprentissage et une dernière question portait sur la capacité d'attirer les gens et de les retenir.

Comme exercice de mise en train, on a demandé à l'auditoire de donner de l'information sur les aspects suivants. La répartition s'effectue par

ÂGE

18 to 29	54
30 to 49	79
50 to 64	72
65 +	6

TOTAL des votes 211

PROVINCE

Terre-Neuve-et-Labrador	14
Île-du-Prince-Édouard	6
Nouvelle-Écosse	14
Nouveau-Brunswick	16
Québec	23
Ontario	64
Manitoba	20
Saskatchewan	18
Alberta	16
Colombie-Britannique	20
Yukon	7
Territoires du Nord-Ouest	4
Nunavut	4

TOTAL des votes 226

SEXE

Homme	108
Femme	109

TOTAL des votes 217

RÉGION

Colombie-Britannique et Nord (C.-B., T. N.-O., Nunavut, Yukon)	35
Québec et Atlantique (Québec, Î.-P.-É., N.-B., N.-É., T.-N.)	73
Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta)	54
Ontario	64

TOTAL des votes 226

RÉALITÉ DU MONDE RURAL

À proximité d'une région métropolitaine	68
Centre rural	105
Collectivité isolée ou du Nord	46

TOTAL des votes 219

LANGUE (PARLÉE AU DOMICILE)

Anglais	121
Français	44
Autre	8

TOTAL des votes 173

SCOLARITÉ (ANNÉE LA PLUS ÉLEVÉE)

Secondaire	39
Diplôme collégial	36
Université	126

TOTAL des votes 201

Voici les questions posées pour le scrutin :

Leadership :

1. Défis les plus importants du leadership, groupe complet (245 votes)

1. Mettre au point des processus visant à renouveler le leadership (33 %)
2. Se soucier des gens (23 %)
3. Mettre à profit le potentiel des jeunes (13 %)
4. Éviter le débranchement entre les collectivités et le gouvernement (12 %)
5. Autre (9 %)
6. Gérer la négativité (6 %)
7. Vaste territoire (2 %)

2. Deuxième défi le plus important du leadership, groupe complet (246 votes)

1. Mettre au point des processus visant à renouveler le leadership (26 %)
2. Mettre à profit le potentiel des jeunes (24 %)
3. Se soucier des gens (19 %)
4. Éviter le débranchement entre les collectivités et le gouvernement (9 %)
5. Gérer la négativité (9 %)
6. Autre (7 %)
7. Vaste territoire (3 %)

3. Obstacles ayant la plus grande incidence, groupe complet (242 votes)

1. Manque de ressources humaines et financières (52 %)
2. Les dirigeants ont choisi ou sont contraints de demeurer en poste trop longtemps (17 %)
3. Les gens ne participent pas (11 %)
4. Lacunes en éducation — alphabétisme (8 %)
5. Autre (5 %)
6. Exode (4 %)
7. Différences culturelles (0 %)

4. Catalyseurs les plus efficaces, groupe complet (236 votes)

1. Valeurs, émotion et engagement (34 %)
2. Formation et mentorat (26 %)
3. Coopération (21 %)
4. Participation des jeunes (7 %)
5. Stimulants (5 %)
6. Partage de la technologie, de l'information (3 %)
7. Autre (1 %)
8. Moins de projets à long terme (0 %)

5. Possibilités qui contribuent le plus au**développement du leadership**, groupe complet (236 votes)

1. Déterminer les leaders en fonction de l'intérêt (24 %)
2. Former les leaders (23 %)
2. Faire participer les gens (19 %)
4. Communiquer les possibilités (18 %)
5. Soutenir les jeunes (12 %)
6. Autre (6 %)

6. Aide extérieure dont les collectivités rurales ont le plus besoin, groupe complet (243 votes)

1. Aide liée aux finances et aux ressources (43 %)
2. Formation pratique et pertinente (24 %)
3. Extension des réseaux au-delà des collectivités (15 %)
4. Accès à des programmes de perfectionnement déjà en place (9 %)
5. Accès à Internet (3 %)
6. Autre (3 %)

7. Aide extérieure que les collectivités peuvent espérer le plus, groupe complet (240 votes)

1. Secteur de la fonction publique (33 %)
2. Organismes ayant une expérience en matière de leadership (28 %)
3. Établissements d'enseignement – du primaire à l'université (15 %)
4. Autre (12 %)
5. Organismes ayant un taux élevé de participation des jeunes (11 %)

Attirer et retenir les gens :**8. Aide extérieure la plus nécessaire pour attirer les gens****et les retenir**, groupe complet (225 votes)

1. Clarté et cohérence de la part des trois ordres de gouvernement (35 %)
2. Stratégie de soutien financier (27 %)
3. Développement des ressources humaines (13 %)
4. Politiques de protection de l'environnement et de la qualité de la vie (11 %)
5. Incitatifs fiscaux (8 %)
6. Autre (5 %)

Compétences et apprentissage :**9. Principal besoin en matière de compétences**, groupe complet (228 votes)

1. Compétences en relations interpersonnelles (28 %)
2. Compétences en gestion et en planification d'entreprise (25 %)
3. Capacités de lecture et d'écriture (14 %)
4. Compétences dans les métiers et compétences spécialisées (14 %)
5. Autre (8 %)
6. Connaissance de la technologie de pointe (4 %)
7. Connaissance de la technologie de base (3 %)

Annexe 7 : Conseillers régionaux du Secrétariat rural

Alberta, Colombie-Britannique, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon

Nathanael Olson, conseiller
principal en politiques
138, 4^e avenue S.-E., bureau 600
Calgary (Alberta) T2G 4Z6
Tél. : (403) 292-4922
Télé. : (403) 292-5659
Courriel : olsonn@agr.gc.ca

Alberta

Sharon Wood, conseillère régionale
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Tél. : (780) 495-8247
Télé. : (780) 495-4557
Courriel : sharon.wood@wd.gc.ca

Colombie-Britannique

Brandon Hughes, conseiller régional
333, rue Victoria, rez-de-chaussée
Nelson (Colombie-Britannique) V1L 4K3
Tél. : (250) 352-3155 poste 158
Télé. : (250) 229-4459
Courriel : hughes.bn@shaw.ca

Nunavut

Bonnie Huculak, conseillère régionale
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Tél. : (780) 495-5016
Télé. : (780) 495-8251
Courriel : bonnie.huculak@hrdc-drhc.gc.ca

Canada atlantique (Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É., Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador)

Laurent Légère,
conseiller principal en politiques
1600, rue Main, bureau 210
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1E 1G5
Tél. : (506) 851-2983
Télé. : (506) 851-2984
Courriel : legerel@agr.gc.ca

Nouveau-Brunswick

Yvon Leblanc, conseiller régional
1600, rue Main, bureau 210
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1E 1G5
Tél. : (506) 851-2859
Télé. : (506) 851-2984
Courriel : leblancy@agr.gc.ca

Île-du-Prince-Édouard

Robert Maddix, conseiller régional
134, rue Kent, bureau 560
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard) C1A 8R8
Tél. : (902) 566-7210
Télé. : (902) 566-7489
Courriel : rmaddix@acoa-apeca.gc.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Shirley P. Dawe, conseillère régionale
Édifice John Cabot
10, Barter's Hill
B. P. 1060, Succursale C
St. John's (Terre-Neuve) A1C 5M5
Tél. : (709) 772-0248
Télé. : (709) 772-2712
Courriel : sdawe@acoa-apeca.gc.ca

Nouvelle-Écosse

Keith Cossey, conseiller régional
1801, rue Hollis, bureau 600
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3L 3C8
Tél. : (902) 426-8570
Télé. : (902) 426-2054
Courriel : kcossey@acoa-apeca.gc.ca

Manitoba/Saskatchewan

Darell Pack,
conseiller principal en politiques
303, rue Main, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7
Tél. : (204) 984-6510
Télé. : (204) 983-8357
Courriel : packd@agr.gc.ca

Manitoba

Pat Hope, conseiller régional
391, avenue York, bureau 420
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P4
Tél. : (204) 983-6574
Télé. : (204) 983-8674
Courriel : pat_hope@hc-sc.gc.ca

Saskatchewan

Jock Witkowski, conseiller régional
1288, avenue Central, 2^e étage
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 4V8
Tél. : (306) 953-8430
Télé. : (306) 953-8593
Courriel : jock.witkowski@hrdc-drhc.gc.ca

Ontario

P. Sivaraj, conseiller principal en politiques
174, chemin Stone Ouest
Guelph (Ontario) N1G 4S9
Tél. : (519) 837-5855
Télé. : (519) 826-2342
Courriel : sivarajp@agr.gc.ca

Québec

Esther Côté,
conseillère principale en politiques
Gare maritime Champlain
901, Cap-Diamant, bureau 350-4
Québec (Québec) G1K 4K1
Tél. : (418) 648-4820, poste 313
Télé. : (418) 648-7342
Courriel : cotee@agr.gc.ca